



Grève pour l'Avenir 21 mai 2021

Les rendez-vous importants du SSP-Enfance

Lundi 10 mai – Les préparatifs

Dès 16h : Atelier banderole au SSP Vaud

Retrouvez-nous pour un moment convivial à l'Avenue Louis-Ruchonnet 45, à Lausanne, afin de créer votre banderole, vous procurer du matériel (badges et autocollants) et discuter des actions à mener sur les lieux de travail le 21 mai !

Vendredi 21 mai – Journée de mobilisation

11h59 : Alarme climatique et sociale

Sur nos lieux de travail ou dans l'espace public, munissons-nous d'un réveil, d'un sifflet, de casseroles ou tout autre objet bruyant et sonnons l'urgence !

17h30 : Grande manifestation

Rendez-vous à la Place de la Riponne pour le départ du cortège. Prenez vos banderoles, vos pancartes et de quoi faire du bruit !

Visibilisez vos actions !

Envoyez-nous vos photos et vos vidéos sur WhatsApp, Telegram ou Signal au 078/851.54.78. Nous les diffuserons sur nos réseaux sociaux.

Nous contacter

Maria Pedrosa, secrétaire syndicale SSP

pedrosa@ssp-vpod.ch

<https://vaud.ssp-vpod.ch/>





Grève pour l'Avenir 21 mai 2021

Cahier de revendications – SSP-Enfance

Comme nous le dit le tract pour la grève de l'Avenir : « *Le dérèglement climatique est une réalité dont l'urgence exige une action immédiate et sans précédent. La course à la croissance matérielle a pour conséquence une augmentation massive des gaz à effet de serre. L'environnement est exploité à court terme, ce qui met en danger la santé et la survie de tous les êtres vivants (humains et non-humains), pollue l'air, les sols et les eaux du monde.*

Les effets du dérèglement climatique sont ressentis par les populations du monde entier. En Suisse, les inondations, la sécheresse, les étés caniculaires et la perte de biodiversité ne sont qu'une partie des conséquences environnementales déjà perçues. Ici comme ailleurs, la dégradation des conditions de vie et de travail sont évidents. C'est notre santé et au-delà, les conditions même de la vie sur Terre, qui sont en jeu ».

Le personnel du secteur enfance s'associe à ce constat et souhaite participer aux changements nécessaires pour réduire l'impact des activités humaines sur le dérèglement climatique.

En tant que professionnelles de l'enfance, avec au centre de notre pratique et de nos préoccupations la justice sociale et le droit pour chacun·e à participer à la gestion de la cité, nous pensons qu'il est de notre devoir de nous pencher sur la question de l'éducation écocitoyenne. Le secteur de l'enfance a une place prépondérante dans ces questions auprès des enfants et des familles.

Nous estimons aussi que nos employeurs ont une responsabilité éthique et juridique, c'est pourquoi le personnel du secteur enfance se mobilisera le 21 mai 2021 avec les revendications suivantes :

1) État d'urgence climatique

Nous demandons que nos employeurs prennent au plus vite des mesures reconnaissant l'urgence climatique mise en évidence par le consensus scientifique et mettent en place, à leur échelle, un plan climat à la hauteur des défis qui attendent nos sociétés.

2) Neutralité carbone 2030

Nous demandons que nos employeurs s'engagent à atteindre l'objectif de la neutralité carbone (émissions directes et indirectes) d'ici à 2030. Pour ce faire, nous leur demandons d'engager ou mandater une personne/structure pour faire un bilan carbone des institutions d'accueil de l'enfance, mais aussi une étude d'impact sur la santé du personnel et des enfants accueillis, suivi de propositions d'amélioration.

3) Alimentation

Nous invitons les lieux d'accueil à se questionner au sujet de l'impact environnemental de la consommation de nourriture (notamment des produits d'origine animale), sur les usages qui sont fait en matière d'alimentation au sein des structures, de considérer les bénéfices multiples de s'orienter vers un choix de consommation locale et bio.

4) Équipements plus durables

Nous demandons que nos employeurs débloquent des fonds pour les lieux qui souhaitent acheter de la vaisselle écologique, des produits de nettoyage et de soins ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et sur la santé. De plus en plus de recherches scientifiques nous alertent sur la dangerosité de certaines composantes chimiques contenus dans des produits, des objets du quotidien et des jouets. Nous sommes responsables de ne pas exposer les enfants à ce type de danger.

5) Réduction généralisée et rémunérée du temps de travail

Nous demandons une réduction du temps de travail avec une compensation salariale complète, des semaines de travail plus courtes, un congé parental plus long et un abaissement de l'âge de la retraite. Nous réduirons ainsi l'empreinte écologique, créerons les conditions du plein emploi et d'une répartition équitable du travail domestique, éducatif et de soins aux proches.

6) Incitation à l'engagement écologique

Nous demandons que les lieux d'accueil de jour des enfants soient reconnus comme d'importants lieux de sensibilisation et de ressources potentielles pour les enfants et les familles. Nous souhaitons que l'écologie et la durabilité puissent avoir une place dans les projets institutionnels des IPE. Pour cela, nous demandons que cet investissement soit reconnu, encouragé et que des moyens soient octroyés pour ces projets.

7) Allocation mobilité douce

Nous demandons que nos employeurs accordent une allocation « mobilité douce » afin d'encourager tou-te-s les employé.e.s à utiliser des moyens de transport et de déplacement moins polluants que l'automobile.

8) Caisse de pension

Nous demandons que nos employeurs informent le personnel sur les placements de nos caisses de pension. Le cas échéant, nous leur demandons de choisir des institutions dont les placements correspondent aux exigences écologiques et éthiques.

9) Comptes bancaires

Nous demandons que nos employeurs déplacent leurs comptes auprès de banques garantissant des pratiques et placements éthiques et écologiques. Dans la mesure du possible, nous demandons qu'ils développent un partenariat avec ladite banque et obtienne des avantages pour les employé·e·s.

10) Formations

Nous demandons que nos employeurs mettent en place des formations sur le dérèglement climatique, ses impacts sociaux et sanitaires. Nous voulons que ces formations outillent les professionnel.le.s en vue d'une transmission des enjeux climatiques à un public non initié (parents, enfants, personnel). Nous demandons également que ces formations liées à l'écologie soient fondées sur des preuves scientifiques, qu'elles soient prises en charge par le budget de formation et qu'elles puissent être ouvertes à tout le personnel.

11) Conscience numérique

Nous demandons que le choix du matériel informatique et de télécommunication soit fait en prenant en compte les critères de durabilité, dans le respect des valeurs éthiques et que son utilisation n'empiète pas sur le travail éducatif effectué au quotidien.

12) Moyens supplémentaires

Afin de répondre à notre mission de sensibilisation et encouragement à l'écocitoyenneté. Nous demandons que nos employeurs accordent des financements supplémentaires dans le but d'agir dans les différents domaines cités dans ce document et pour mettre en place des mesures concrètes au sein de nos structures.

13) Bâtiments

Nous demandons que nos employeurs fassent un bilan énergétique des bâtiments exploités par nos structures et, le cas échéant fassent des travaux. Nous demandons également qu'un bilan énergétique soit fait pour les nouvelles constructions ou rénovations des bâtiments. Nous demandons que les bâtiments et les espaces extérieurs puissent être d'avantage végétalisés, dans le but de favoriser la biodiversité et limiter les impacts de la hausse des températures.